

Règlement

pour la première édition du Prix de la meilleure dissertation sur les relations entre l'Union européenne, la France et les Balkans occidentaux 2023

Article 1 : Objet

Née du désir de développer la coopération universitaire et scientifique avec la Serbie, et soutenir la recherche dans le domaine des études européennes et balkaniques en France, le prix de la meilleure dissertation vise à récompenser les meilleurs travaux universitaires (dissertations) des étudiants français, sur les relations entre l'Union européenne, la France et les Balkans occidentaux.

En parallèle, le prix est également organisé pour les étudiants de Serbie. Plus d'informations sur le site du ministère de l'Intégration européenne:

<https://www.mei.gov.rs/srp/vesti/2736/detaljnije/w/0/raspisan-konkurs-za-izbor-najboljih-studentskih-radova-o-eu-2023/>

Article 2 : Les Prix

1^{er} prix : 800 euros

2^e prix : 500 euros

3^e prix : 300 euros

+ Financement du déplacement à Belgrade pour une remise des prix conjointe pour les étudiants inscrits en France et en Serbie

Article 3 : Critère d'éligibilité

Les étudiants inscrits en L3, master 1 ou 2 et doctorat en France, au sein d'une Université, d'un Institut d'Etudes politiques ou d'une école d'ingénieur peuvent candidater à ce prix. Les dissertations devront être rédigées en langue française.

Article 4 : Jury

Le jury est composé d'universitaires, de diplomates et d'experts reconnus. La liste des membres composant le jury sera rendue publique dès que sa composition finale aura été arrêtée. Le jury se réunira autant de fois qu'il le jugera nécessaire. Ses délibérations se tiendront à huis clos, et aucun compte rendu ne sera disponible. Ses décisions n'auront pas à être motivées, et seront sans appel.



REPUBLIC OF SERBIA
MINISTRY OF EUROPEAN INTEGRATION



Article 5 : Critères de sélection

Les candidats seront jugés sur :

- La qualité du français ;
- La maîtrise de la méthodologie de la dissertation ;
- La compréhension des enjeux ;
- L'originalité.

Article 6 : Calendrier

Le prix est annoncé et ouvert en avril 2023. Les candidatures doivent être transmises avant le 30 juin 2023 à minuit.

Article 7 : Candidature

L'organisateur informe tous les participants que le concours a un caractère éducatif et que la participation est gratuite.

Les candidatures sont individuelles et portées par les candidats eux-mêmes. Le participant certifie et garantit qu'il en sera l'auteur exclusif et unique, et qu'il ne violera pas directement et/ou indirectement aucun droit de tiers.

La candidature se fait par courriel à partir de la publication du présent règlement du concours et jusqu'au 30 juin 2023 à minuit au plus tard. Le dossier est à envoyer à l'adresse suivante : sandra.gajic@expertisefrance.fr. Un accusé de réception sera envoyé par mail.

Article 8 : Composition du dossier de candidature

Le dossier contiendra les informations suivantes : Nom et prénom, date et lieu de naissance, adresse email, numéro de téléphone, adresse, le nom de l'Établissement d'enseignement supérieur, la discipline dans laquelle vous êtes inscrits.

Le dossier inclura :

1. Un curriculum vitae ;
2. La photocopie de votre carte d'étudiant ou certificat d'inscription ;
3. Votre dissertation de 4 à 8 pages (police times new roman taille 12) en format électronique (de préférence PDF) sur l'un des quatre thèmes suivant :
 - Quels sont les enjeux de l'élargissement de l'Union européenne conformément à la nouvelle donne géopolitique ?
 - Comment concilier l'élargissement de l'UE avec la Communauté politique européenne ?
 - Comment adapter la stratégie française pour les Balkans occidentaux ?
 - La France et la Serbie : passé, présent, futur dans un contexte européen



REPUBLIC OF SERBIA
MINISTRY OF EUROPEAN INTEGRATION



Article 8 : propriété et cession des travaux

Les dissertations restent la propriété de leurs auteurs.

Article 9 : Communication

Les participants autorisent l'organisateur à communiquer leurs noms lors des manifestations promotionnelles liées au concours. Ils acceptent également d'être photographiés et autorisent l'utilisation de leur image dans toutes les manifestations promotionnelles et de communication liées au prix.

Article 10 : Contact et informations

Pour toute information vous pouvez écrire à sandra.gajic@expertisefrance.fr et vous référer au site de la maison de l'Europe Bordeaux Aquitaine ou de l'Institut français de Serbie.

Article 11 – Modalités d'annulation du présent concours

Suivant l'usage, les organisateurs du concours se réserveront le droit, si les circonstances venaient à l'exiger, de modifier, voire annuler le présent concours, sans que leur responsabilité puisse être engagée, à quelque titre que ce soit.

Bonne à chance à tous les candidats !



REPUBLIC OF SERBIA
MINISTRY OF EUROPEAN INTEGRATION

